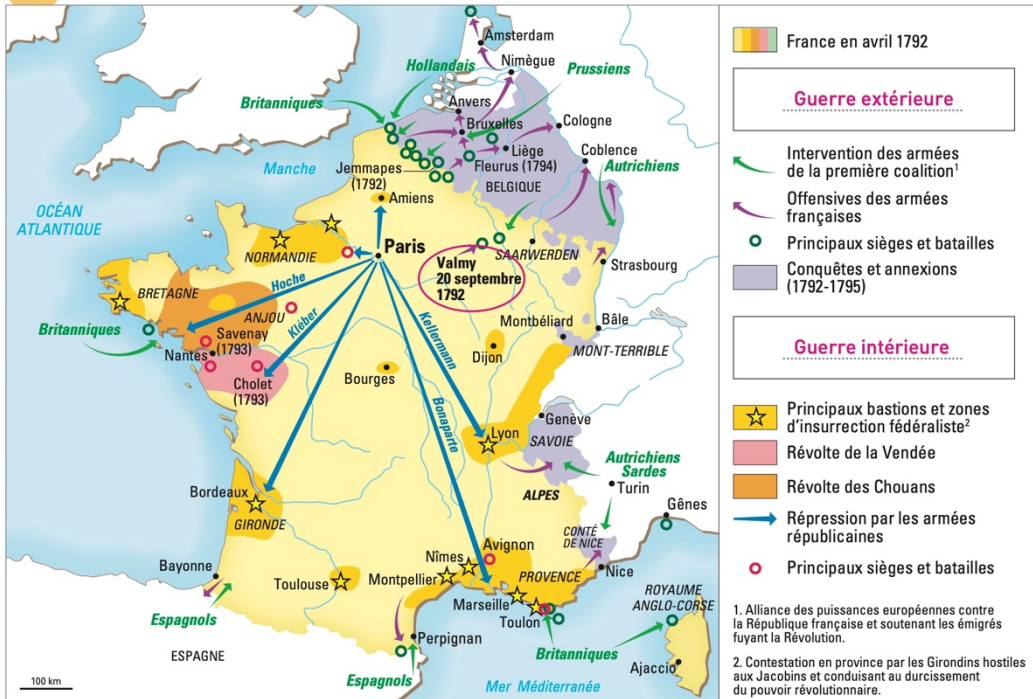


La Révolution française, « la liberté ou la mort »

La République française naît dans un moment historique complexe. Quel est ce contexte difficile et quelles sont les fondations du nouveau régime ainsi installé ?

a) L'année 1792, année décisive

Doc. 1 La Révolution en danger : 1792-1793



1) **Doc. 1** Définissez les termes « guerre intérieure » et « guerre extérieure ».

2) **Doc. 1** Réalisez une recherche documentaire pour décrire la bataille de Valmy.

3) **Doc. 2** Décrivez l'image en indiquant quelles sont les caractéristiques principales des personnages représentés.

4) **Doc. 3** Décrivez le climat qui anime cette séance de l'Assemblée et relevez un indice qui le montre.

5) **Doc. 3** Identifiez deux des attributs de la souveraineté française sous la Révolution.

Doc. 2 Les sans-culottes



Gouache de Jean-Baptiste Lesueur, 1793-1794, musée Carnavalet.

Doc. 3 Le 21 septembre 1792, monument à la République, place de la République, Paris



« Grégoire¹. Il faut pleinement rassurer les amis de la liberté ; il faut détruire ce mot de roi, qui est encore un talisman dont la force magique serait propre à stupéfier bien des hommes. Je demande donc que, par une loi solennelle, vous consacriez l'abolition de la royauté. » [...] (Applaudissements.)

Le président. Citoyens, l'Assemblée nationale, confiante en votre courage, reçoit vos serments. La liberté de votre patrie sera la récompense de vos efforts. Pendant que vous la défendrez par la force de vos armes, la Convention nationale la défendra par la force des lois. La royauté est abolie [...] »

Extraits du Journal officiel de la Convention nationale – Procès-verbaux officiels des séances depuis le 21 septembre 1792.

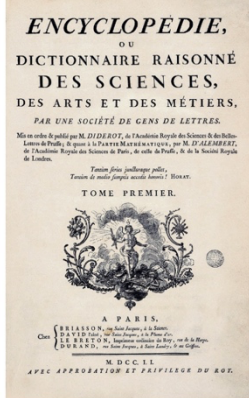
1. L'abbé Grégoire est un prêtre révolutionnaire siégeant à l'Assemblée nationale.

b) Liberté, égalité, fraternité

1) **Doc. 1** Repérez le terme qui désigne le meilleur lien entre les hommes pour fonder l'autorité.

2) **Doc. 2** Remobilisez vos connaissances du collège pour indiquer, pour chacun de ces articles, quelle rupture il crée avec l'Ancien Régime (AR).

Doc. 1 Les Lumières et l'Encyclopédie, 1751-1772



L'Encyclopédie est le symbole des Lumières par l'ampleur des savoirs qu'elle réunit et qu'elle met à la portée de tous, les 300 « hommes de lettres » qu'elle rassemble, les enjeux politiques de ses écrits sur le pouvoir et sa critique du fanatisme religieux.

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du Ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. [...] Qu'on examine bien et on fera toujours remonter l'autorité à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'autorité.

[...] La puissance, qui vient du consentement des peuples, suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime, utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites ; car l'homme ne doit ni ne peut se donner entièrement et sans réserve à un autre homme.

Denis Diderot, article « Autorité politique », Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Paris, 1751.

Doc. 2 La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789



Sous l'AR, la société était organisée selon ordres et l'inégalité régnait du fait des

Sous l'AR décidait seul de la justice. Il rédigeait alors, exemple de l'arbitraire royal.

Sous l'AR, tous les étaient concentrés entre les mains du Désormais, c'est la nation et ses représentants qui les détiennent ; le législatif est de l'exécutif.

Sous l'AR, étaient interdits de pratiquer leur religion et les écrits (comme l'Encyclopédie) étaient interdits totalement ou partiellement de publication : ils subissaient ainsi la

- Article 1.** – Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.
- Article 2.** – Les droits naturels et imprescriptibles de l'homme sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.
- Article 3.** – Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation.
- Article 6.** – Tous les citoyens sont égaux devant la loi.
- Article 7.** – Personne ne peut être accusé, arrêté ou emprisonné, sauf dans les cas prévus par la loi.
- Article 10.** – Personne ne peut être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses.
- Article 11.** – Tout citoyen peut parler et écrire librement.
- Article 16.** – Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée n'a point de Constitution.

Doc. 3 Inauguration du monument à la République, 14 juillet 1880

3) **Doc. 3** Qu'est-ce qui fait de ce jour du 14 juillet 1880 un moment important ?



Commande d'État pour commémorer les festivités du 14 juillet 1880 et l'érection place de la République d'une statue au pied de laquelle figurent trois statues représentant la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Au-dessous, un ensemble de douze hauts-reliefs en bronze rappellent des dates marquantes de la République française.



Tableau d'Alfred Philippe Roll, 1882, 6,45 m x 9,8 m, ©RMN